

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17119310

de

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le **07 AOUT 2017**

Greffier

N° d'entreprise : **0424.813.676**

Dénomination

(en entier) : **ROBSIS ENTERPRISE**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société coopérative à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue Joseph Vincent 58 à 5001 Belgrade**

Objet de l'acte : Démission - Nomination - Transfert siège social

Au siège social à Belgrade, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la SCRL ROBSIS ENTERPRISE.

La séance est ouverte à 19 heures, sous la présidence de Monsieur Grégory ROBIN.

Le président désigne Madame Julie CASIMIR comme secrétaire.

Monsieur le président constate que les actionnaires ont signé la liste de présence. Cette liste de présence est établie sur feuille séparée.

Monsieur le président expose que la présente assemblée a pour ordre du jour le transfert du siège social.

Monsieur le président confirme que l'assemblée peut délibérer valablement, la totalité du capital étant représenté. Il n'y a pas lieu, dès lors, de justifier de l'accomplissement des formalités légales en matière de convocation.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci aborde l'ordre du jour et acte le transfert du siège social à l'adresse suivante : 44, rue Oscar Genot à 5020 Flawinne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures trente.

Belgrade, le 13 juillet 2017.

Grégory ROBIN
Président-associé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/08/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).